



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 8 janvier 2020 à 18h00

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'assemblée générale extraordinaire de Sérignan Loisirs est réunie au Forum Marius Castagné à Sérignan.

Sont présents ou représentés 251 membres de l'association.

L'assemblée est présidée par Roger Lafon, président de l'association.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Jean-Pierre Alagon, secrétaire général de l'association.

Le président constate que l'assemblée peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. Après avoir adressé ses vœux, il remercie l'assistance d'être toujours aussi nombreuse chaque année et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

- Modification des statuts - augmentation du nombre de membres du conseil d'administration :

Le président passe la parole au secrétaire général :

Le secrétaire général informe que compte-tenu du nombre d'adhérents inscrits à l'association (plus de 500) et du nombre d'activités proposées et à gérer (19 au total), il a été décidé de porter le nombre de membres à 15 (au lieu de 12) lors du conseil d'administration du 13/12/19.

Cette proposition est donc soumise aux membres de l'association et, aucune question n'étant posée, il est procédé au vote :

***La modification des statuts est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.***

L'assemblée générale ordinaire est ouverte.

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 8 janvier 2020 à 18h30

Le président rappelle l'ordre du jour du rapport moral :

- ▶ Remerciements
- ▶ Conseil d'Administration 2019 (saison 2018-2019)
- ▶ L'équipe d'animateurs 2019 (saison 2018-2019)
- ▶ Etat des adhésions 2019 (saison 2018-2019)
- ▶ Comparatif des adhésions
- ▶ Point des activités 2019 (saison 2018-2019)
- ▶ Réalisations 2019 (saison 2018-2019)
- ▶ Réalisations prévues (saison 2019-2020)

et passe la parole au secrétaire général pour la présentation du rapport moral :

L'activité, la pérennité et les résultats de Sérignan Loisirs sont rendus possible grâce :

- Au soutien constant des adhérent(e)s
- À l'implication des animatrices et animateurs
- A l'aide apportée par les bénévoles de plus en plus nombreux
- À l'aide financière et logistique que nous apporte la Mairie de Sérignan
- Aux relations avec les associations de Sérignan (*MJC, Téléthon, Ligue contre le cancer*) et d'autres communes (*Foyer Rural Portiragnes, Sauvian loisirs*)
- À l'aide financière d'un sponsor (MacDo), aux conventions signées avec La Cigalière, Intersport, Go Sport et aux relations avec les commerçants partenaires : Atol, Carrefour, Caruso Pizza, Picarelli, Cave coopérative, ...)
- Aux relations avec l'Office de Tourisme Béziers Méditerranée ; le service communication, le service des Sports et les services techniques de la Mairie de Sérignan ; la Maison des Associations et le correspondant de Midi Libre.

Que tous en soient remerciés

Le secrétaire général rappelle ensuite :

- la composition du conseil d'administration saison 2018-2019 :

Roger Lafon : président

Michel Journiac : vice-président

Jean-Pierre Alagon : secrétaire général

Jean-Marie Toulouse : secrétaire adjoint

Marie-Jeanne Ledoux : trésorière

Yvan Sahuc : trésorier adjoint

Hafid Bengattat : membre

William Clottes : membre

Gilles Doye : membre

Guy Gérard : membre (*démissionnaire en juin 2019*)

Christian Pernet : membre

Robert Salamero : membre

- l'équipe d'animation saison 2018-2019 :

Bridge : William Clottes

Couture : Cathy Estrada

Cyclisme : Michel Journiac assisté d'Alain Huver et Marcel Maffre

Informatique : Christian Pernet et Louis Pecoraro

Marche aquatique : Jean-Pierre Alagon, Roger Lafon, Yvan Sahuc, Alain Reynaud et Gérard Moulin

Patchwork/Boutis : Martine Rebier

Photo : Hafid Bengattat

Point de Croix : Monique Pichaureau

Scrabble : Véronique Soler

Ski/raquettes : Christian Pernet et Michel Marsol

Sorties culturelles : Jean-Marie Toulouse et Yvan Sahuc

Tarot : Guy Gérard

Yoga : Brigitte Belly

Danse sévillane : Elise Aguera

Danse en ligne : Michel Reboul

Randonnées pédestres : Michel Marsol, Christian Pernet, Michel Journiac, Jean-Marie Toulouse et Robert Salamero

Le secrétaire général donne ensuite lecture du **rapport d'activité de la saison 2018-2019** :

#### **Etat des adhésions :**

**Nombre d'adhérents : 551 dont 160 nouveaux**

- ▶ Randonnées pédestres : 219
- ▶ Marche aquatique : 88
- ▶ Danse en ligne : 63
- ▶ Yoga : 48
- ▶ Cyclisme : 37
- ▶ Informatique : 32
- ▶ Bridge : 23
- ▶ Tarot : 23
- ▶ Photo : 21
- ▶ Scrabble : 18
- ▶ Couture : 15
- ▶ Point de croix : 10
- ▶ Patchwork/Boutis : 10
- ▶ Danse sévillane : 6
- ▶ Sans activité : 43

#### **Comparatif des adhésions :**

- Saison 2013-2014 : 389 adhérents
- Saison 2014-2015 : 434 adhérents
- Saison 2015-2016 : 454 adhérents
- Saison 2016-2017 : 442 adhérents
- Saison 2017-2018 : 532 adhérents
- Saison 2018-2019 : 551 adhérents

142 adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion pour la saison 2018-2019

#### **Point des activités pour la saison 2018/2019 :**

##### Points notables :

- Loisirs créatifs : arrêt de l'activité (démission de l'animatrice)
- Danse de salon : premiers pas en juin 2019 pour amorcer la création de l'activité
- Tarot : démission de Guy Gérard en juin 2019
- Embauche d'une personne pour le ménage de la salle du Château Vargoz le lundi matin.

#### **Réalisations saison 2018-2019 :**

- 139 randos planifiées sur la saison et 119 effectuées (20 annulées conditions météo ou regroupements deux en une)
- Rando 2 jours Fraisse-sur-Agout (13-14/09/18) : 17 participants
- Sortie culturelle Train Jaune (27/09/18) : 41 participants
- Rando-grillade Cessenon (02/10/18) : 104 participants
- Buffet marche aquatique (14/12/18) : 46 participants
- Assemblée Générale et Galette des Rois (09/01/19) : 242 participants
- Séjour ski Le Sauze (12-19/01/19) : 24 participants
- Séjour raquettes Montlouis (09-16/03/19) : 34 participants
- Rando-restaurant Roquebrun (02/04/19) : 50 participants
- Rando-grillade Cessenon (14/05/19) : 139 participants
- Paella Château Vargoz (08/06/19) : 182 participants
- Déjeuner marche aquatique (13/06/19) : 35 participants

- Séjour rando au Tyrol (20-27/05/19) : 35 participants
- Séjour rando Le Grand Lioran (22-29/06/19) : 18 participants

#### Participation à diverses manifestations saison 2018-2019 :

Participation de bénévoles de Sérignan Loisirs (dont plusieurs font partie de la Réserve civique de Sérignan) :

- Journée des associations (septembre 2018)
- Téléthon (décembre 2019) : 91 participants à la rando (490 euros reversés à AFM Téléthon)
- Foulées du Père Noël (décembre 2018)
- Semi-marathon du Pont Rouge de Sérignan (mai 2019)
- Fête du sport (juin 2019)
- BMX Occitanie Show (juillet 2019)

#### Quelques rappels :

- N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire à une manifestation ... Nous avons besoin de connaître rapidement le nombre (réservations nombre de chambres, car, repas !)
- Plus aucune préinscription pour un séjour.
- Rappel des règles pour le paiement : dates limites de paiement à respecter.
- L'activité rando est de 10€/an : certains adhérents y participent sans s'en être acquitté et il est très difficile, compte-tenu du nombre, de faire un pointage des inscrits...

#### Quelques infos saison 2019-2020 :

- Modifications chez les animateurs bénévoles :
  - Jean Soler anime les cours et parties de bridge, assisté de Pierre Macchi et Paulette Béchir
  - Claire Fijeau et Anne-Marie Forest assurent le secrétariat
  - Gérard Mestéjanot rejoint les animateurs de la randonnée
  - À la suite de la démission de Guy Gérard, Christian Pernet a repris l'animation du tarot (mais par manque d'inscrits, activité momentanément suspendue)
- Création de deux nouvelles activités :
  - Danse de salon animée par Claude Couturier et Danielle Besson
  - Flamenco animé par Elisa « *La Chispa* »
- Reprise de l'activité « Loisirs créatifs » par Elise Tardino, activité qui s'étoffe avec l'encadrement, la broderie, la dentelle, ...

#### Manifestations réalisées ou prévues saison 2019-2020 :

- Rando-grillade à Cessenon s/Orb (08/10/19) : 124 participants
- Soirée cabaret Sète (22/11/19) : 26 participants
- Resto La Ferme Marine (13/12/19) : 38 participants
- Assemblée générale et Galette des Rois (08/01/20) : 289 inscrits + invités
- Séjour ski Valmeinier (11-18/01/20) : 17 participants
- Dîner-buffet marche aquatique (xx/01/20) : 60 inscrits
- Séjour raquettes Méaudre (01-07/02/19) : 29 inscrits
- Séjour Montlouis (07-14/03/20) : 28 inscrits
- Rando-restaurant à Fitou (28/04/20) : en préparation
- Rando-grillade à Cessenon s/Orb (12/05/20) : inscriptions ouvertes
- Déjeuner dansant au printemps (sondage en cours) – pour l'instant 70 personnes ont répondu être intéressées
- Paella au Château Vargoz (13/06/20) : en préparation
- Séjour Rando Andorre (25/06-01/07/20) : 28 inscrits

#### Réflexions sur la saison 2019-2020 :

Au regard des chiffres pour certaines manifestations proposées, constat que le nombre d'inscrits baisse.

#### Plusieurs raisons possibles :

- Trop de manifestations organisées
- Manque d'information (les animateurs doivent être un relais, en plus des affichages, bulletins mensuels et site)
- Conjoncture économique / morosité

- Manque d'intérêt des adhérents pour autre chose que leur seule activité. On constate que 90% (voire plus) des inscrits dans les manifestations proposées sont des adhérents « rando/marche aquatique », alors que quand un repas ou un pot est proposé au sein d'une activité, il fait le plein.

### **Propositions pour la saison prochaine :**

1<sup>ère</sup> proposition : devant ces difficultés, il faut envisager de modifier ou réduire en nombre les manifestations proposées pour la saison prochaine.

#### Orientations :

- Galette avec AG
- 1 seul séjour skis/raquettes en janvier (station où se pratiquent les 2 activités)
- 1 séjour « loisirs » de printemps
- 1 seul séjour rando fin juin (organisé par Sérignan Loisirs et arrêt avec Sud Evasion)
- 2 randos-grillade (octobre et mai)
- 1 ou 2 randos-restaurant
- 1 paella (juin)
- 1 séjour rando-culture de 2 jours (septembre et avril) type Meyrueis, Gorges du Tarn, Pont du Gard et Uzès,  
...

2<sup>e</sup> proposition : beaucoup d'activités proposant à leurs adhérents repas et/ou pot dans l'année, participation financière de l'association au prorata du nombre d'inscrits dans la manifestation proposée (sur justificatif).

Le secrétaire général demande alors s'il y a des questions :

Question : pour la paella de juin, ne peut-on pas prévoir des barnums pour abriter du soleil tous les participants.

Réponse : nous n'avons pas suffisamment de barnums pour 200 personnes ; et s'il faut en louer, il ne sera plus possible de pratiquer les tarifs bas que nous proposons. Solution : amener des parasols comme le font certains !

Aucune autre question n'étant posée, il est procédé au vote :

***Le rapport moral pour la saison 2018/2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.***

Avec l'approbation de la trésorière, le secrétaire général donne ensuite lecture du **rapport financier de la saison 2018/2019** :

### **Bilan financier saison 2018-2019**

#### **- Charges**

Déficit année précédente : 45.97€

Frais bancaires : 635.26€

*Dont location terminal CB et % sur montants CB*

URSSAF : 1992.00€

*Taxe sur salaire « yoga »*

AIST : 81.60€

*Médecine du travail (solde année 2018)*

Investissements : 5249.89€

*Micro-ordinateurs, chaises, tables, barnum, matériel marche aquatique, vidéoprojecteur, ...*

Dons/Cadeaux : 2920.10€

*Téléthon, coffrets gourmands pour les animateurs (hors rando et marche aquatique), cartes cadeaux (animateurs rando et marche aquatique)*

Produits entretien/Fournitures : 2481.16€

Affranchissement : 177.18€

Téléphonie/internet : 983.41€

*Comprend hébergement du site*

Assurance : 675.35€

Formation professionnelle : 20.16€

Activités : 6241.47€

*Dans les charges sont compris l'achat et la signalétique des casquettes rando et marche aquatique et des gilets de sécurité marche aquatique.*

Manifestations : 39091.49€

*Toutes les sorties et séjours payés aux prestataires*

Charges exceptionnelles : 241.90€

Total général dépenses : 61536.94€

- **Produits**

Subvention municipale : 4160.00€

*Même montant maintenu que la saison précédente grâce au nombre d'adhérents, aux activités proposées sur la ville, à la participation des bénévoles aux manifestations municipales et (pour se complimenter nous-mêmes), à la bonne gestion de l'association*

Sponsoring : 411.60€

*Chèques trimestriels remis par MacDo Sérignan*

Dons : 490€

*Résultat rando Téléthon*

Adhésions : 10086.50€

Activités : 8561.00€

*Cotisations rando, informatique, yoga, couture et marche aquatique + tirages payés par adhérents photo*

Recettes liées aux manifestations : 38100.40€

*Tarifs appliqués aux adhérents pour toutes les sorties payantes.*

Total général recettes : 62054.40.00€

Conclusion concernant le bilan de la saison 2018-2019 :

Bilan positif (+517.46€).

**Budget prévisionnel saison 2019-2020**

- **Charges**

Déficit année précédente : 0.00€

Frais bancaires : 750.00€

URSSAF : 2500.00€

AIST : 0.00€

Investissements : 2000.00€

Salaires secrétariat : 00.00€

Dons : 2500€

Produits entretien/Fournitures bureau : 2500.00€

Affranchissement : 180.00€

Téléphonie/internet : 750.00€

Assurance : 700.00€

Formation professionnelle : 20.00€

Activités et manifestations : 43480.00€

Total général dépenses : 55380.00€

- **Produits**

Excédent : 518.00€

Subvention Mairie Sérignan : 4160.00€

Sponsoring : 420.00€

Dons : 500€

Adhésions : 10000.00€

Activités et manifestations : 39782.00€

Total général recettes : 55380.00€

La présentation du bilan saison 2018-2019 et du budget prévisionnel saison 2019-2020 ne suscite aucune question.

**Adhésions saison 2019-2020**

Pas d'augmentation du montant des adhésions prévue pour la saison 2020-2021 (voté en conseil d'administration le 13 décembre 2019).

Le secrétaire général demande alors s'il reste des questions.

Personne ne souhaitant plus poser de questions, il est procédé au vote des différentes résolutions de l'assemblée :

- Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2018-2019, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui est présenté (aucune voix contre et aucune abstention). Il est donné quitus de leur gestion aux membres du conseil d'administration pour l'exercice écoulé.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.***

- Après présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2019-2020 et du montant de l'adhésion pour l'exercice 2020-2021, l'assemblée approuve ledit document tel qu'il lui est présenté (aucune voix contre et aucune abstention).

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.***

#### **Renouvellement du conseil d'administration :**

Le secrétaire général annonce que les membres suivants du conseil d'administration sont démissionnaires (le conseil d'administration étant renouvelable par tiers tous les ans) :

- Guy Gérard
- Robert Salamero
- Marie-Jeanne Ledoux
- William Clottes

Et qu'il doit en conséquence être procédé à l'élection de nouveaux membres administrateurs.

Les membres se représentant sont :

- Robert Salamero
- Marie-Jeanne Ledoux
- William Clottes

Et, à la suite de l'adoption des nouveaux statuts, les nouveaux membres de représentant sont :

- Anne-Marie Forest
- Claire Fijeau
- Gabriel Rastoll
- Jean Soler

L'assemblée reconduit à l'unanimité les trois membres se représentant et avalisent les quatre nouveaux membres.

***Cette résolution est donc adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.***

Ces sept membres sont déclarés régulièrement élus.

Le nouveau conseil d'administration 2020 de Sérignan Loisirs est donc, conformément aux statuts, composé de 15 membres :

- Jean-Pierre Alagon
- Hafid Bengattat
- William Clottes
- Gilles Doye
- Claire Fijeau
- Anne-Marie Forest
- Michel Journiac
- Roger Lafon
- Marie-Jeanne Ledoux
- Christian Pernet
- Gabriel Rastoll
- Yan Sahuc
- Robert Salamero
- Jean Soler
- Jean-Marie Toulouse

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la parole est donnée à Robert Salamero, représentant Monsieur le Maire de Sérignan.

Robert Salamero remercie tout d'abord les membres du conseil d'administration pour la gestion de l'association et pour la présentation faite, informe que la subvention sera reconduite et remercie chaleureusement les bénévoles de l'association qui s'impliquent dans les manifestations organisées par la ville.

Les membres du conseil d'administration présents le remercient, applaudis par l'ensemble des adhérents présents. Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée l'ensemble des adhérents présents est convié à la galette des rois.

La séance est levée à 19h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le président et le secrétaire général.

Le président :



Le secrétaire général :







**PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A la suite de l'assemblée générale ordinaire**

Le 31/01/2020 à 17h30

**Candidats :**

- Président : Roger Lafont
- Secrétaire général : Jean-Pierre Alagon
- Trésorière : Marie-Jeanne Ledoux
- Vice-Président : Michel Journiac
- Secrétaire adjoint : Jean-Marie Toulouse
- Trésorier adjoint : Yvan Sahuc

**Administrateurs présents :**

Jean-Pierre Alagon - William Clottes - Gilles Doye - Claire Fijean - Anne-Marie Forest - Michel Journiac - Roger Lafon - Marie-Jeanne Ledoux - Christian Pernet - Gabriel Rastoll - Yvan Sahuc - Robert Salamero - Jean Soler - Jean-Marie Toulouse.

Soit 14 membres votants à bulletin secret et 1 procuration d'Hafid Bengattat donnée à Jean-Pierre Alagon.

**Résultat du vote :**

- |  |         |      |
|--|---------|------|
| - Au poste de Président : Roger Lafont                 | 15 voix | Pour |
| - Au poste de Secrétaire général : Jean-Pierre Alagon  | 15 voix | Pour |
| - Au poste de Trésorière : Marie-Jeanne Ledoux         | 15 voix | Pour |
| - Au poste de Vice-Président : Michel Journiac         | 15 voix | Pour |
| - Au poste de Secrétaire adjoint : Jean-Marie Toulouse | 15 voix | Pour |
| - Au poste de Trésorier adjoint : Yvan Sahuc           | 15 voix | Pour |

**Renouvellement du Bureau 2020 :**

- Président : Roger Lafont
- Vice-Président : Michel Journiac
- Secrétaire Général : Jean-Pierre Alagon
- Secrétaire adjoint : Jean-Marie Toulouse
- Trésorière : Marie-Jeanne Ledoux
- Trésorier adjoint : Yvan Sahuc

Le président :

Le secrétaire général :



### CONSEIL D'ADMINISTRATION de SERIGNAN LOISIRS 2020

Titre	Prénom Nom	Adresse	CP	Localité	Tél. Fixe	Mobile	Mail
Président	Roger LAFON	5, impasse Galilée	34410	SERIGNAN	04 67 32 15 47	06 86 55 62 43	roger.lafon@orange.fr
Vice-président	Michel JOURNIAC	14, rue Gérard Saumade	34410	SERIGNAN	04 67 09 36 59	06 08 86 62 09	michel.journiac@orange.fr
Secrétaire général	Jean-Pierre ALAGON	13, rue des 4 Oliviers	34410	SERIGNAN	04 67 09 04 62	06 70 95 32 25	jeanpierre.alagon@wanadoo.fr
Secrétaire adjoint	Jean-Marie TOULOUSE	10, rue de la Lesse	34410	SAUVIAN	04 67 77 02 26	06 99 01 04 24	-
Trésorière	Marie-Jeanne LEDOUX	8, impasse du Sauvignon	34410	SERIGNAN	04 67 32 81 70	06 26 47 72 68	emjmiel@sfr.fr
Trésorier adjoint	Yvan SAHUC	23, rue des Jardins du Stade	34410	SERIGNAN	04 67 62 96 87	06 13 24 28 14	yvansahuc@free.fr
Membre	Hafid BENGATTAT	2, rue Olivier Messiaen	34410	SERIGNAN	-	06 89 27 70 39	seide.ben@voila.fr
Membre	William CLOTTES	Chemin du Canalet	34420	VILLENEUVE-LES-BEZIERS	04 67 39 59 61	06 30 34 11 26	daniele.clottes@orange.fr
Membre	Gilles DOYE	21, avenue Georges Pompidou	34410	SERIGNAN	-	06 76 47 83 65	cfdoye@yahoo.fr
Membre	Claire FIJEAN	20, rue du Caroux	34410	SAUVIAN	-	06 50 17 03 43	cfijejan@gmail.com
Membre	Anne-Marie FOREST	6, impasse Eugène Delacroix	34410	SERIGNAN	-	06 34 72 45 77	am.forest@wanadoo.fr
Membre	Christian PERNET	20, chemin Muscat d'Hérail	34410	SAUVIAN	04 67 26 78 23	06 63 78 20 92	pernetcf@orange.fr
Membre	Gabriel RASTOLL	3, rue René Coty	34410	SERIGNAN	-	06 11 37 45 39	gabriel.rastoll@yahoo.fr
Membre	Robert SALAMERO	15, av. des Elysées Domaine de la Plage	34450	VALRAS PLAGE	-	06 16 22 01 89	robertsalamero@sfr.fr
Membre	Jean SOLER	8, impasse Didier Daurat	34410	SAUVIAN	-	06 24 38 69 47	jean.soler5@wanadoo.fr

Le président :

Le secrétaire général :